

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE LA REUNION DU 28 JUILLET 2025

1/ Compte-rendu du précédent conseil :

Le compte-rendu de la réunion du 15/04/2025 est validé à l'unanimité.

2/ Achat terrain « emplacement réservé », cadastré section AB n° 531, RD 943 à Nordausques :

L'offre faite aux propriétaires ayant été acceptée, Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres valide l'acquisition de la parcelle AB n° 351 d'une superficie de 1104 m², située emplacement réservé au PLUI. Cette parcelle répond aux critères définis dans la politique foncière élaborée par la Commune. Le coût d'acquisition s'élève à 77 280 € (75 030 € pour le terrain et 2250 € de frais notariaux).

3/ Proxy service : Intervenant polyvalent – augmentation des heures :

(Etant concernée, Madame Sandrine ST-MAXENT n'a pas pris part à la délibération)

Le contrat CAE de M. LEFEBVRE étant terminé, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'augmenter le nombre d'heures de l'intervenant de la Société PROXY services de 8 h par semaine soit 28 h par semaine à partir d'août au lieu de 20 h actuellement.

4/ Informations et questions diverses :

a/ Etude Architecturale : Monsieur le Maire présente les premières propositions d'extension de la maison des loisirs faite par l'Atelier Cosmopolis. Le montant estimé des travaux s'élève à 1 100 000 €.

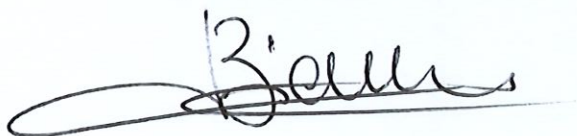
b/ Marquages au sol : Monsieur le Maire informe le conseil de la remise en état des marquages au sol des rues de la mairie, de l'église, de la panne, de l'école, du plouy, de l'industrie. Le devis s'élève à 12 000 €.

c/ Distributeur automatique : Monsieur le Maire informe le Conseil que la Brinks lui a fait une nouvelle proposition. Elle est moins élevée que l'OMIS.

d/ Frelons asiatiques : un nid a été découvert chez M. DAMIETTE. Monsieur le Maire demande au Conseil de réfléchir sur une éventuelle prise en charge (moitié ou entièrement) du coût de la destruction des nids de frelons sur le territoire de la commune compte-tenu de la dangerosité de cette espèce.

Levée de séance : 18 h 45.

La Secrétaire de séance,
Ingrid BRIENNE.



Le Maire de Nordausques,
Gilles DEBOVE.

